

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 18 Février 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 18 février, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Etaient Présents : 21

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB
KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI -
C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMINETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M.
AUBRY - Y. ITOUA - C. RENKLICAY - S. GHENAIM .

Absents Excusés Représentés : 3

A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY - G. BAGAVANE représenté par S.
LAATIRISS - T. DIAWARA représentée par F. OGBI.

Absents excusés : 2

L. HERGAUX - L. CAMARA .

Absents : 9

C. MABANZA - C. M' PIANA - S. GIBERT - S. GAUBIER - S. BENDIAB - D. DIARRA
- G. BINOIS - K. OUKBI - A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL - 2019 - 013 : « Compte de gestion 2018 - AFUL de la rue Renoir »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1612-12,

Vu le compte de gestion présenté par Madame la Trésorière de Grigny indiquant les résultats de l'exercice 2018,

Vu le compte administratif 2018 - Budget AFUL de la rue Renoir - présenté par Monsieur le Maire,

Vu l'avis de la Commission Ressources du 14 février 2019,

Délibère, et,

Approuve le compte de gestion 2018 du budget AFUL de la rue Renoir dont les résultats s'établissent comme suit :

Page 1 / 2

DEL – 2019 - 013

| | SECTION D'INVESTISSEMENT | SECTION DE FONCTIONNEMENT | TOTAL DES SECTIONS |
|---------------------------|-----------------------------|------------------------------|--------------------|
| RECETTES | 45 125,31 € | 0,00 € | 45 125,31 € |
| DEPENSES | 106 690,69 € | 0,00 € | 106 690,69 € |
| | = | = | = |
| RESULTATS DE L'EXERCICE | - 61 565,38 € | 0.00 € | - 61 565,38 € |
| | + | + | + |
| REPRISE DU RESULTAT N-1 | 88 895,09 € | 0.00 € | 88 895,09 € |
| | = | = | = |
| RESULTATS DE CLOTURE 2018 | 27 329,71 € | 0.00 € | 27 329,71 € |

Déclare que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve,

Dit que ce compte de gestion est conforme au compte administratif 2018 du budget AFUL de la rue Renoir.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "PRIO".

Philippe RIO

Vote : *À l'Unanimité.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

Transmis au contrôle de légalité le : 12 MARS 2019